



La commune la plus au sud
de la France continentale



al voltant de la platana

Magazine d'information de la commune de Lamanère - N° 6 - juillet 2023

Chères Lamanéroises, Chers Lamanérois,

Voilà notre sixième bulletin semestriel ! Vous y trouverez le résumé de nos activités municipales de ces six derniers mois dans vos rubriques habituelles.

Le fait marquant de cette période est la sécheresse qui a sévi dans tout le département et en de nombreux endroits du pays, et qui a induit des conséquences pour tous.

Si nous avons été épargnés par le manque d'eau grâce aux pluies printanières, nous subissons néanmoins les conséquences de cette sécheresse : la première a été l'annulation cette année du concours villages fleuris, la seconde la suppression de livraison des plantes, arbres ou arbustes que nous avions commandés auprès de la pépinière départementale.

C'est pourquoi malgré notre déception, nous avons évité les plantations dans les jardinières suspendues qui nécessitent beaucoup d'arrosages. Petits gestes qui accompagnent la solidarité avec les communes en pénurie d'eau ! En association avec l'Association des Maires de France (AMF), notre municipalité a décidé l'achat de deux économiseurs d'eau par foyer afin d'encourager les écogestes de chacun.



Gisèle Juanole

Maire de Lamanère
Vice-Présidente de
la Communauté des
Communes du Haut
Vallespir, Présidente de la
Commission Environnement
et Développement Durable
de la CCHV

La municipalité a mis l'accent ce semestre sur la rénovation de l'appartement communal au-dessus de la Mairie afin d'y accueillir les nouveaux gérants du bar-restaurant ainsi que le travail autour du projet transfrontalier Lamanère + Oix = Cami sense fronteres, projet qui ouvre notre commune un peu plus vers le sud, vers de nouveaux amis de Catalogne.

Autre point important, l'intervention du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CCRP 66) sur notre église où différentes équipes se sont succédé durant plusieurs semaines dès l'automne puis au printemps et trois semaines du mois de juillet.

Cette opération d'un coût conséquent, financée en majorité par le département et la Région à travers la Direction Régionale Affaires Culturelles (DRAC), permettra de conserver notre mobilier religieux, patrimoine communal

que nous avons à cœur de transmettre aux générations futures.

Au mois de mai, nous avons eu le plaisir d'être accueillis par un apéritif d'ouverture par les nouveaux gérants du bar restaurant tandis que le mois de juin a vu les animations du trail de la Boucle du Point le plus au Sud de France et la soirée des feux de la Saint Jean.

Soyons économes en eau, pensons que tous les petits gestes comptent... et restons vigilants à ne pas provoquer de départs de feux dans nos promenades en forêt.

Bonnes vacances d'été à tous, profitez au mieux de notre environnement verdoyant pour vous ressourcer, et des animations musicales ou récréatives pour vous amuser !

**Transfert du treuil
de la mine du
Broussé**

page 3

**Restauration &
conservation de
l'Église Saint-Sauveur**

page 5

**Les projets
transfrontaliers
avancent !**

pages 6 et 7

EN BREF

Sécheresse : Mise à disposition par la Mairie d'économiseurs d'eau



Finalement, le mois de juin a apporté son lot d'orages et de pluies suffisamment fréquents pour faire verdoyer notre environnement.

Cependant, il semble que ce ne soit pas suffisant pour compenser le manque d'eau de l'hiver et la recharge des nappes phréatiques. D'où notre recommandation pour que chacun observe les gestes d'économie d'eau; pour encourager les bons gestes la Mairie offre à chaque foyer deux économiseurs d'eau, disponibles en Mairie.

RENDEZ-VOUS

● Réunion publique le mercredi 2 août

Le Conseil municipal propose de tenir une réunion publique le mercredi 2 août 2023, à 16 h, salle polyvalente.

Cette réunion a pour but de présenter le bilan des actions réalisées par la commune à mi-mandat: présentation du budget, des réalisations, du travail des commissions municipales, patrimoine: & parcours historique, aménagement de l'entrée de la mine, animations, sentiers...

Place libre aux questions et aux débats !

● Festa Major 2023

Rifle, Apéritif de la Mairie, Paella, Soirée dansante, Messe, Passant de villa, Sardanes, Grand bal, Challenge de pétanque Monié-Capallera, concert rock...

**Tout le
programme en
page 3**



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 À LAMANÈRE

Sous un soleil radieux, le cortège, partant de la Mairie, avec le conseil municipal au complet, s'est rendu au Monument aux Morts pour le dépôt d'une gerbe. À noter la participation de M. Alexandre Reynal, Vice-Président du conseil départemental des Pyrénées-Orientales. Un discours a été prononcé par Mme Gisèle Juanole, Maire de Lamanère, qui a aussi donné lecture de la déclaration officielle de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.



L'allocution de Mme le Maire a été particulièrement émouvante, mettant l'accent sur la Résistance. 1943 a été un tournant de la guerre. Cette année a vu, avec les premières victoires des Alliés sur les forces de l'Axe (défaite des nazis à Stalingrad) l'unification des différents mouvements de la Résistance intérieure, incarnée par Jean Moulin.

Notre village de Lamanère, par sa position frontalière a été un des itinéraires de la Résistance, par le passage de transfuges et de renseignements vers Barcelone (réseau Sainte Jeanne). De nombreuses familles de Lamanère ont aussi été éprouvées avec douze Lamanérois retenus en captivité en Allemagne. Tous revinrent, sauf un, Jean Cabanas, mort dans un stalag à Munich en avril 1945, à 41 ans.

1945 a vu le triomphe militaire des alliés et la défaite d'une idéologie mortifère, qui a écrasé l'Europe pendant de longues années. Mais la lutte pour la liberté n'est pas terminée et les défis à relever sont toujours présents. Le temps des dictateurs n'est malheureusement pas révolu, l'Ukraine en est le triste exemple.

Après le discours, une minute de silence, puis les hymnes des quatre alliés, Français, Britanniques, Américains et Soviétiques et le chant des Partisans ont clôturé la commémoration.

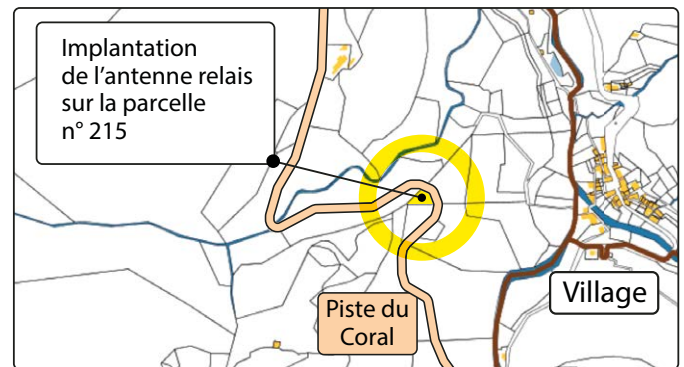
Les participants se sont retrouvés pour un vin d'honneur convivial, offert par la Mairie sur la place du village.



ANTENNE RELAIS SFR: LA DÉCISION DE L'IMPLANTATION EST PRISE

Dans le cadre du dispositif national de couverture des zones blanches de téléphonie mobile, dit dispositif de « couverture ciblée », issu des accords du « New Deal » passé entre l'État et les opérateurs de téléphonie mobile, l'Équipe projet du département des Pyrénées Orientales a fait inscrire la commune de Lamanère dans l'arrêté en date du 21 août 2020.

Au cours d'une réunion de travail avec l'Équipe projet SFR, tenue à la sous-préfecture de Céret le 10 mai 2023, le point sur le dossier a été fait. Les résultats de l'étude sur six parcelles ont été présentés. Les parcelles 332, 333 et 110 n'offraient pas de couverture suffisante. **Après examen des résultats de l'étude, l'implantation de l'antenne relais 4G a été proposée sur la parcelle communale 215**, qui offre une couverture adéquate et le plus de facilités pour son aménagement. Au regard des efforts faits par la commune en matière de préservation de l'environnement, la commune souhaite que l'installation de cette antenne soit faite dans un souci maximum d'intégration paysagère.



Après délibération, le Conseil Municipal a adopté la délibération suivante :

- Accepte d'implanter l'antenne relais sur la parcelle 215,
- Que le pylône installé soit intégré dans l'environnement par une mise en peinture de l'infrastructure et des antennes,
- Accepte de finaliser l'accord avec l'opérateur SFR, après l'envoi d'un photomontage de l'impact visuel depuis la commune, par la signature d'un bail de 12 ans, pour un montant minimum de location à hauteur de 1500 € par an,
- Demande qu'il soit fait état dans le bail de la remise en état de l'emplacement loué (enlèvement du pylône et de la dalle technique) à l'échéance du bail, si celui-ci n'est pas renouvelé.

RÉ-OUVERTURE DU BAR - RESTAURANT DE LAMANÈRE « LA TERRASSE DU SUD »

La municipalité de Lamanère a contracté avec M. Frank Heynen un bail dérogatoire pour l'exploitation du Multiple Rural de la commune (bar, restaurant, commerce de première nécessité) pour une durée de six mois, du 19 mai 2023 au 18 novembre 2023. Tout le monde est heureux d'avoir un lieu de restauration, de convivialité et d'échanges dans notre communauté. C'est primordial pour la vie du village.

Bienvenue à Frank et sa compagne Isabelle, nous leur souhaitons de réussir dans leur entreprise.

DÉPLACEMENT DES COLONNES DE TRI POUR ACCUEILLIR LE TREUIL DE LA MINE !

Le treuil de la mine du Broussé sera installé sur l'emplacement des colonnes de tri, à côté de l'arrêt de bus. Les colonnes de tri ont été transférées sur l'emplacement des ordures ménagères, en haut de l'entrée du village, près du pylône EDF. De nouvelles colonnes de tri en bois, plus esthétiques, ont été installées.

Les travaux se sont déroulés de la façon suivante :

- Agrandissement de l'aire des ordures ménagères,
- Enlèvement des anciennes colonnes et installation des nouvelles colonnes de tri aux côtés des containers des déchets ménagers.

Il ne reste plus (facile à dire) qu'à rassembler les dernières pièces du treuil et de le remonter.



FESTA MAJOR 2023 LE PROGRAMME !

Judi 3 août : Rifle à 21 heures.

Vendredi 4 août : à partir de 19 heures apéritif offert par la municipalité, Paella (sur inscription) et soirée dansante avec Gérard Animation.

Samedi 5 août : à 9h 30, Messe à l'église Saint-Sauveur suivie de l'inauguration d'une plaque commémorant la déclaration d'autonomie de la paroisse de Lamanère 1723-2023.

De 11h 30 : Passant de vila & sardanes
COBLA PRINCIPAL DEL ROSSELLO
17 h : Sardanes / 22 h : grand bal
L'ORCHESTRE DOUBLE JEU.

Dimanche 6 août : Challenge de pétanque Monié-Capallera à 15 heures. En soirée-concert de rock avec **ÉTAT SŒUR.**

La culture, les traditions et la convivialité seront au rendez-vous... Venez nombreux !

+ Facebook: Comité des Fêtes Lamanère

TRANSFERT DU TREUIL DE LA MINE DU BROUSSÉ

Rappelez-vous... l'an dernier, une équipe composée de nombreux bénévoles avait transporté depuis la mine du Broussé une grande chaudière ayant servi à produire de la vapeur pour actionner un treuil. Ce treuil devait servir à extraire le minerai produit par la mine, sans doute par un système de câbles et de poulies qui traversaient la rivière (le dispositif n'a pas été retrouvé). La chaudière, à présent, est exposée à l'entrée du micro-musée de la mine, à l'entrée du village.



Mais ce n'est pas tout ! Les mêmes bénévoles sont en train de transporter jusqu'au village le treuil préalablement démonté. Les pièces doivent être transportées par le même sentier escarpé, à travers la

forêt jusqu'à un tracteur qui les portera jusqu'au village. Ce n'est pas une mince affaire car, malgré le démontage, les pièces sont très lourdes et encombrantes. L'opération est moins difficile que le transport de la chaudière, monolithe indéboulonnable de plus d'une tonne. Mais elles finiront par arriver au village, pour être assemblées ensuite et enrichir le micro-musée de l'entrée de la mine. Le treuil sera installé sur l'aire d'emplacement des colonnes de tri, à côté de l'arrêt de bus.

Tout le monde pourra admirer cet imposant appareil, son acier épais et lourd plus que centenaire, en pensant à notre patrimoine minier.

RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT B, 9, CARRER DEL CINGLE

Cet appartement situé au premier étage de la Mairie était loué en résidence secondaire depuis plus de 35 ans. Actuellement, il a été complètement rénové et sert de résidence principale aux gérants du bar restaurant. Cette rénovation a été réalisée par un artisan et des travaux en régie. Merci à notre inépuisable 1er adjoint et à l'employé municipal, qui ont passé pas mal de temps à transformer un appartement tristounet et vieillot en logis clair et fonctionnel.

AVANT > APRÈS





TRAIL DE LAMANÈRE

LE 11 JUIN 2023

Des performances impressionnantes !

Lamanère, dimanche 11 juin, sous un ciel clément après les pluies abondantes de la veille: 4, 3, 2, 1... la cloche de l'église sonne 9 heures et sans attendre le « repic », près de 100 sportives et sportifs s'élancent pour parcourir « **La boucle du point le plus au Sud de France** ». Une belle course en vérité, 17 km avec un dénivelé positif de 900 m, une altitude maximum de 1550 m, longeant la frontière et offrant des paysages magnifiques sur Catalogne Nord et Sud.

Cette course est inscrite au Challenge l'Indépendant et au Premier Challenge des Vallées Catalanes. Cet important évènement sportif n'était pas improvisé: la Mairie de Lamanère, la commission extra-municipale « Tourisme vert dédiée aux activités de Pleine nature », composée d'élus et d'une cinquantaine de bénévoles ont fourni un important travail de préparation. En bref, tout le monde présent « s'y est mis » pour accueillir au mieux les sportives et les sportifs et organiser le suivi de la course le long des nombreux points en montagne, où étaient postés nombre de signaleurs bénévoles. Notons aussi le soutien du dispositif de « l'Association de Secours de Sauvetage ».

Le vainqueur de la course, jeune espoir de 22 ans, a accompli ce périple en 1h27 minutes, performance impressionnante. Le second et le troisième à une et cinq minutes ont aussi réalisé des performances époustouflantes. Quant aux féminines, elles n'ont pas démerité avec la première à 2 heures et une poignée de secondes, la seconde et la troisième à peu d'écart. La dernière arrivée a été applaudie après 3 heures quarante minutes. L'ensemble du classement a été transmis à la presse. Le public ravi a encouragé et applaudi chaque arrivée ainsi que les lauréats pendant la distribution des récompenses. Et pour ceux qui aiment marcher, un circuit de randonnée guidée de 5 km a démarré après le départ de la course.



Cette compétition a été accompagnée d'un marché sur la place de Lamanère, à l'ombre du Platane, en face de l'Église. Ce marché de producteurs locaux a proposé plein de bonnes choses, pour ceux qui ne courent pas et pour les sportifs, qui ont trouvé leur récompense après l'effort. La matinée s'est terminée par un apéritif convivial, apprécié de tous, offert par la Mairie. Cette manifestation n'était pas qu'un évènement sportif, important certes, mais aussi une manifestation d'amitié et de convivialité dépassant les frontières.

Rendez-vous à tous, l'année prochaine !



VALORISATION DES BALCONS SUD DU CANIGÓ

Le syndicat mixte Canigó Grand site a édité un dépliant sous forme de cartes, représentant le Haut Vallespir et comportant une représentation schématique du réseau routier permettant d'accéder à des localités (dont Lamanère, qui n'a pas été oubliée) et à des points et sites remarquables. Le document regroupe des contenus patrimoniaux, naturels, touristiques et itinéraires du Haut-Vallespir.

Les 9 Communes de **Balcons Sud** ont reçu tour à tour le Comité de Pilotage de ce projet: pour Lamanère ce fut le 9 mars 2023. Le travail a avancé pas à pas au cours de chaque réunion et notre commune toujours présente, notamment représentée par Gérard Cuvilliez - notre adjoint délégué à Canigó Grand site - a œuvré pour mettre en valeur nos sentiers jusqu'au dernier-né: le chemin transfrontalier de la Contrebande.

Ce dépliant est disponible en Mairie. À consommer sans modération !

+ <https://www.canigo-grandsite.fr>



RESTAURATION & CONSERVATION DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR DE LAMANÈRE

Depuis 2002, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales par le biais du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CCRP 66) a mis en place un programme innovant: le « Plan Objet 66 ». Il consiste à réaliser l'inventaire, l'évaluation sanitaire, les préconisations de traitement et les opérations de conservation qui sont nécessaires sur le mobilier conservé dans les églises dont les Communes sont propriétaires. Le but de ce programme est d'aider celles-ci à entretenir, valoriser, protéger et transmettre aux générations futures un riche patrimoine difficile à préserver.



Différentes équipes du CCRP 66 se sont succédé durant plusieurs semaines dès l'automne puis au printemps et reviendront pour trois semaines du mois de juillet



Le Plan-Objet 66 est financé par le Département des Pyrénées-Orientales, avec une aide financière de la Région et de la DRAC Languedoc-Roussillon.

Dans le cadre du programme Plan-Objet 66, des restaurateurs spécialisés interviendront à partir du 3 juillet et jusqu'au 21 juillet pour effectuer in situ les traitements de conservation sur les objets mobiliers en bois polychrome conservés dans l'église Saint-Sauveur de Lamanère.

Ce traitement de conservation est effectué par des restaurateurs spécialistes, mandatés par le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine:

Au préalable, la société HEKO Échafaudages a mis en place un échafaudage dans le chœur, devant le retable du maître-autel et les deux retables latéraux afin de pouvoir effectuer l'intervention de conservation, le vendredi 30 juin.

+ <https://lamanere.fr/>



LAMANÈRE S'ENGAGE POUR LE VÉGÉTAL

L'extension de la loi interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces publics, interdit désormais l'usage des produits phytosanitaires de synthèse à l'ensemble des espaces communaux. La charte « Objectif Zéro Phyto » évolue donc pour proposer de nouveaux engagements en faveur du végétal.

La nouvelle charte régionale « Engagé pour le végétal » propose une démarche pour tendre vers la végétalisation et les bonnes pratiques entourant la gestion du végétal.

« Engagé pour le végétal » est une charte d'engagement à l'attention des gestionnaires d'Occitanie. Elle propose aux gestionnaires signataires un cadre technique et méthodologique pour la mise en œuvre de solutions écologiques, efficaces, pérennes en fonction des usages et des moyens mobilisables. Elle s'articule autour de 12 engagements clés pour une gestion respectueuse de la santé, de l'environnement et des territoires.

L'engagement de la collectivité dans la charte conduira, conformément au cahier des charges, à s'engager dans un plan d'actions progressif pour une gestion de l'espace public assurant la pérennité du végétal. Ce plan d'action sera accompagné d'actions de formation des agents et d'information des administrés.

Le Conseil Municipal a décidé de s'engager en faveur du végétal, a adopté le cahier des charges et sollicite l'adhésion de la collectivité à la charte régionale « Engagé pour le végétal ».

12 ENGAGEMENTS CLÉS



-  Objectif **Zéro Phyto** et **Zéro engrais** de synthèse
-  Objectif **Zéro plastique** dans les plantations
-  **Gestion paysagère raisonnée** pour la pérennité du patrimoine végétal
-  Objectifs **100% végétalisation**, en alternative au désherbage mécanique et **100% de plantations en pleine terre**
-  **Bonnes pratiques de plantation** et choix de végétaux adaptés et diversifiés
-  **Perméabilité** des sols
-  Objectif **Zéro arrosage superflus**
-  Objectif **Zéro déchets verts**
-  **Accueil de la biodiversité** par une gestion différenciée et écologique des espaces
-  **Plan d'actions global** selon les moyens mobilisables
-  **Communication et sensibilisation** pour un essaimage des bonnes pratiques
-  **Information et formation** des équipes

SÉCHERESSE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

La situation de sécheresse que subissent actuellement nombre de communes est d'une intensité sans précédent dans l'histoire récente du département. Les Pyrénées-Orientales sont le seul département à ne pas avoir levé les mesures de restriction sur l'usage de l'eau depuis le printemps 2022 et ces restrictions ont récemment été renforcées compte tenu de la situation, surtout à l'approche de la saison touristique. Dans ce contexte, et afin d'éviter de nouvelles restrictions d'accès à l'eau qui pourraient avoir des conséquences dramatiques, il est indispensable d'accentuer les économies d'eau par un effort collectif de l'ensemble des usagers : particuliers, entreprises, collectivités locales.

Notre commune, consciente de ces enjeux et de l'urgence de la situation, s'engage dans cet effort collectif et de solidarité. La Préfecture et l'Association des Maires ont élaboré une Charte comportant neuf engagements. Cette charte a été adoptée par le conseil municipal de Lamanère, dans sa séance du 14 avril 2023. Les dispositions de l'arrêté préfectoral seront reprises par des arrêtés municipaux.

Elle comporte neuf engagements :

- 1** Signaler aux services de l'État et au(x) gestionnaire(s) de l'eau, toute difficulté éventuelle concernant la disponibilité de la ressource afin de préparer la continuité de l'alimentation en eau potable.
- 2** Déclencher dans les meilleurs délais un plan d'économies maximales sur l'ensemble des équipements et bâtiments de la commune, par exemple sur la gestion des piscines municipales, des bâtiments communaux et des centres de loisirs, tout en respectant, le cas échéant, les mesures de restriction.
- 3** Lancer une concertation territoriale avec la population, les acteurs économiques, associatifs ou sportifs pour rechercher des économies d'eau supplémentaires et les mettre en œuvre dans le cadre d'un engagement volontaire.
- 4** Conduire des opérations d'information à destination de la population et des touristes sur les restrictions applicables et sur les gestes d'économie (affichage municipal, flyers, réunions publiques, réseaux sociaux communaux, bulletins d'information communaux, etc.).
- 5** Inciter à la bonne mise en œuvre par les particuliers des restrictions prévues par les arrêtés préfectoraux et si nécessaire, en adéquation avec les moyens techniques et humains de la commune, reprendre les dispositions de l'arrêté préfectoral dans un arrêté municipal.
- 6** Participer aux échanges d'informations avec les administrations en charge de la régulation des usages de l'eau.
- 7** Mettre en place, ou aider à la mise en place, des récupérateurs d'eau de pluie et tout système individuel d'économie d'eau potable là où c'est possible.
- 8** Afficher à la mairie et dans les principaux espaces publics le logo « Ma commune s'engage. Économisons l'eau ! »
- 9** Désigner un élu référent « eau », et un élu référent « incendie ».

- Chaque commune a réalisé un plan d'économie d'eau et l'a adressé à la Sous-Préfecture de Céret,
- Un plan de communication à effet immédiat a été mis en œuvre, en utilisant tous les moyens de communication dont dispose la commune pour sensibiliser largement les habitants,
- Désignation d'un référent « eau » par commune, qui sera l'interlocuteur de la Sous-Préfecture sur ces questions : M. Jacky Pujol,
- Désignation d'un référent « incendie », soutien à l'inventaire réalisé par les pompiers de citernes et points d'eau dès le 1^{er} juin pour la mise en place des patrouilles dans les massifs : M. Claude Font.

Dans ces conditions, le projet de fleurissement du village et de la participation au jury « Village fleuri 2023 » sont repoussés sine die. Au-delà des restrictions administratives, tout le monde peut compter sur l'engagement de chacun, en faisant confiance à l'intelligence collective.

LE PROJET TRANSFRONTALIER « CAMI SENSE FRONTERES » VA BIENTÔT ABOUTIR

Le 14 mai 2023, une délégation de Lamanère, composée de membres du Conseil Municipal, de la commission culture et patrimoine et de la commission tourisme vert – randonnées a rencontré nos partenaires d'Oix pour faire avancer le projet transfrontalier : « Cami sense fronteres », créé et subventionné par le fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers. Cette boucle baptisée « sentier de contrebande » « Camins del contraban », avec deux tronçons d'environ 20 km : **Lamanère > Col de la Falgueres-Talaixà-Oix & Oix > Beget > Lamanère** sera bientôt opérationnelle, dès l'été 2023.



Nos amis de Catalogne Sud ont rappelé en préambule de la réunion de travail, que le projet doit être bouclé fin juin, afin d'obtenir toutes les subventions demandées : (la Généralitat de Catalogne, CD66...). C'est ainsi que cette rencontre a été consacrée surtout aux aspects communication, sachant que les équipes du Nord et du Sud ont déjà bien travaillé sur le terrain et par échanges internet pour :

- Le nettoyage des sentiers,
- Les points remarquables qui ont été listés sur l'ensemble de la boucle avec rédaction de fiches descriptives, en Français et en Catalan.

Afin de respecter la date de fin des travaux pour l'obtention des subventions de Catalogne sud, il a été convenu que l'inauguration de ce projet se fera à Oix le dimanche 2 juillet à 11 h. Du côté de Lamanère, la date du 13 août a été évoquée, elle devra être prochainement confirmée par la Mairie.

+ <https://lamanere.fr/>

INAUGURATION DU SENTIER DE CONTREBANDE TRANSFRONTALIER



La boucle baptisée « sentier de contrebande » « Camins del contraban », avec deux tronçons d'environ 21 km - Lamanère- Col de la Falgueres-Talaixà-Oix et Oix-Beget-Lamanère a été inaugurée le dimanche 2 juillet à Oix (Alta Garrotxa).

L'équipe municipale de Lamanère et tous ceux qui ont œuvré à la réussite de ce projet du côté de la Catalogne Nord ont été chaleureusement

invités à cette manifestation, par le Maire de Montaigut et Oix nouvellement élu, M. Lluís Abel Puigdevall. Mme Gisèle Juanole, Maire de Lamanère, a remercié tous les bénévoles impliqués dans ce travail et mis l'accent sur l'objectif de ce nouveau parcours qui sera de redynamiser les échanges sportifs et culturels et relancer ainsi l'économie touristique de nos deux localités respectives. Puis elle a convié tous les participants à venir à Lamanère le 13 août pour présenter ce projet à la population Lamanéroise.

UN XIC DE TOT

Par Pierrette Juanole-Démoulin

A LA PLAÇA HI HAN SARDANES

A la plaça hi han sardanes
quines ganes de ballar !
A la plaça hi han sardanes
mare deixeu-mi anar.
Sents ? ja ens crida la tenora
i refila el flabiol
au ! anem -hi que ja es hora
i no hi vulguis anar sol.
Vine, vine amb mi
i escolta les paraules que et vull dir
Puntejant
poc a poquet
i estrenyent
la teva mà
es mes dolça
l'esperança
de que tu m'estimaràs.
Puntejant
poc a poquet
vaig, parlant - te
de l'amor
i els compassos
de la dansa
van seguint el nostre cor.
Mentre la cobla alegrement
els "llargs" airosos llença al vent
A la plaça hi han sardanes
amor i vida
t'ofereiré,
ballarem nostra sardana
les mans unides
i els cors també.



LES CIRERES
La colla sardanista del Vallespir

Lletra i musica: Josep Fradera

CATALANITÉ

FÊTE DE LA SAINT JEAN FESTA DE SANT JOAN



La fête traditionnelle de la Sant Joan s'est déroulée le samedi 24 juin à Lamanère.

Les bouquets (Ramellets de la Sant Joan) ont été patiemment confectionnés en début d'après-midi dans la salle polyvalente de la Mairie. Liés par un ruban aux couleurs catalanes, les quatre fleurs traditionnelles composaient le bouquet qui porte chance à celui qui s'en procure un: l'immortelle (sempreviva), le millepertuis (perico groc), des feuilles de noyer (fulles de noguer), l'orpin (mort i viu).



Une soixantaine de convives se sont ensuite rassemblés vers 20 heures dans la cour de l'ancienne École pour un succulent repas préparé par les nouveaux gérants du restaurant du village, avec une animation musicale offerte par la Mairie. L'ambiance était chaleureuse et conviviale, comme à l'accoutumée.

Puis vers 22h30, les convives se sont rendus ensuite à l'aire située après le pont du Taix pour admirer un magnifique feu, en dégustant un savoureux « Cremat », préparé par notre ami Claude Font, qui a été aussitôt intronisé Roi du Cremat (une confrérie est en cours de création mais je ne peux en dire plus...). Rappelons que le « Cremat » est un breuvage traditionnel, mélange odorant (et revigorant) de café, de rhum, de citron, de cannelle et de sucre, que l'on fait flamber avant de le déguster.

Ce fut un bon moment traditionnel, culturel et convivial, avec un peu de fraîcheur après la canicule de ce jour.

INFOS UTILES

MAISONS DE SANTÉ DU HAUT VALLESPİR

● Maison de Santé Arles sur Tech :

3 avenue Louis Moli
66150 Arles sur Tech
Tél. : 04 68 87 84 84

Les deux autres Maisons de Santé du Haut-Vallespir ont été très récemment ouvertes. Nous ne pouvons donner que leurs adresses, elles n'ont pas encore de secrétariat opérationnel.

● Maison de Santé de Saint Laurent de Cerdans :

1 rue du 8 mai 1945
66260 Saint Laurent de Cerdans

● Maison de Santé de Prats de Mollo

Rue du Jardin d'Enfants, 66230 Prats de Mollo.

VISITES GUIDÉES DE LAMANÈRE

Ces visites sont assurées par Mme Julie Schlumberger, guide conférencière, Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier.

Une visite a déjà eu lieu le vendredi 23 juin,... deux autres sont prévues : **le vendredi 25 août** et **le samedi 16 septembre 2023**.

Il est nécessaire de réserver au **04 68 83 99 49 / 06 77 58 03 49**.



CARNET

DEUILS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Annie Capallera, dans sa 75^e année, emportée par une longue et cruelle maladie.

Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne joviale et sympathique, bien qu'elle vint rarement au village ces derniers temps. L'éclat de ses yeux bleus nous manquera.

Nous adressons à sa famille et à ses frères, Jean-Paul et Pierre, nos plus sincères condoléances.

Nous avons aussi appris le décès de Valérie Marchand, emportée par la maladie dans sa soixantième année. Sa gentillesse, sa joie de vivre et sa beauté resteront dans notre souvenir.

Nous adressons à ses parents Michel et Nicole, sa sœur Séverine, son fils Charles, et sa fille Chloé, nos plus sincères condoléances.

DEUX LAMANÈROISES CENTENAIRES !

Pour parler d'événements moins tristes, Lamanère compte deux centenaires :

- **Mme Louise Soler** (épouse Nuell), née le 22 janvier 1923,
- **Mme Alice Cassu Salamo** (épouse Coste), née le 19 janvier 1923

Nous leur souhaitons de rester en bonne santé !

PERMANENCES

SOCIALES



ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :
M^{ME} PATRICIA MARTINEZ :

● ARLES SUR TECH

2^e et 4^e mardis de 9 h à 12 h
Tél. : 04 68 87 81 76

Maison de l'Action Sociale
et des Associations
32, rue barri d'amont.

● PRATS DE MOLLO

1^{er} et 3^e jeudis de 10 h à 12 h
Tél. : 04 68 39 72 11

6, carrer de la Porta de France.

● ST LAURENT DE CERDANS

Tél. : 04 68 39. 50 04
2^e et 4^e jeudis de 10 h à 12 h
Mairie, Rue de l'Église.

ESPACE FRANCE SERVICES

PRÉSENT DANS VOTRE MAIRIE

● PRISE DE RENDEZ-VOUS

UNIQUEMENT AU :
Tél. : 04 48 07 20 85

2^e jeudi du mois de 13h30 à 16h30
MAIRIE DE LAMANÈRE

NUMÉROS UTILES

● MAIRIE DE LAMANÈRE :

Tél. : 04 68 39 62 52
ouvert au public les **Mardi, jeudi et vendredi** de 10 heures à 17 heures
Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

● NOUVEAU RESTAURANT

« La Terrasse du Sud »
Tél. : 06 62 87 31 38 et 07 64 00 90 55

● MÉDECINS :

Dr Riera Saint-Laurent de Cerdans
Tél. : 04 68 39 50 63

Dr Emilian Dragomir Prats de Mollo
Tél. : 06 85 10 71 60

● GENDARMERIE / Police : 17

● SAMU : 15

● POMPIERS 18, N° européen : 112



al voltant de la platana



Magazine d'information de la commune de Lamanère - N° 6 juillet 2023

Responsable d'édition : Gisèle Juanole

Comité de rédaction : Gisèle Juanole, Pierrette Juanole-Démoulin, Jean-Paul Laille, Marie-Rose Douarche, Jean-Pierre Cruzet, M. Gérard Cuvilliez

Impression : Mairie de Lamanère

Photographies : Roger Brulé, Jacqueline Pujol, Catherine Albinet, Jean-Paul Laille, Marc Renart, Pilar et Thierry Soriano

Conception : Jean-Christophe Garino

Contact : Mairie de Lamanère, 9 Carrer del Cingle, 66230 Lamanère
Tél. : 04 68 39 62 52